

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Climat, environnement,
espace et société

Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 16/07/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

David Jacotot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Climat, environnement, espace et société* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Master Gestion de l'environnement
- Master Gestion des territoires et développement local (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Innovation, entreprise et société (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Sciences de la terre et des planètes, environnement (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)
- Master Sciences sociales (porté par la ComUE Université Paris-Saclay)

PRÉSENTATION

Le champ *Climat, environnement, espace et société* est l'un des cinq champs de formations retenus par l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ), les quatre autres étant : *Cultures et patrimoines ; Institutions, organisations, politique publiques et société ; Santé et sciences du vivant* et *Sciences fondamentales, technologies et ingénierie*. Il accueille au total 204 étudiants, dont 123 à l'UVSQ et 166 à la ComUE (communauté d'universités et établissements) de Paris Saclay.

Ce champ recouvre six formations, dont certaines sont rattachées aux champs disciplinaires de la ComUE Paris-Saclay. Il y a cinq masters : un master *Gestion de l'environnement* porté par l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (comportant trois parcours). Les quatre autres masters sont portés par la ComUE Paris-Saclay. Il s'agit des masters : *Gestion des territoires et développement local* (GESTDLO), avec un parcours en première année de master (M1) et un parcours en deuxième année de master (M2) (champ *Biodiversité, agriculture et alimentation, société, environnement*) ; *Innovation, entreprise et société* (IES), avec un parcours en M2 ; *Sciences sociales*, comprenant un parcours de M1 et trois parcours de M2 (champ *Sciences sociales*) ; *Sciences de la terre et des planètes, environnement* (STePE), comportant trois parcours de M1 et trois parcours de M2 (champ *Sciences fondamentales*). L'UVSQ est établissement référent de certains parcours de ces mentions de master. Ainsi que le DUT (diplôme universitaire de technologie) *Hygiène, sécurité, environnement*, porté par l'IUT (institut universitaire de technologie) de Mantes-en-Yvelines (formation fermée en 2016-2017).

L'offre de formation a pour composante de rattachement l'IUT de Mantes-en-Yvelines et l'Observatoire de l'UVSQ (OVSQ) qui est, selon le dossier champ, une composante interdisciplinaire rassemblant des chercheurs en sciences physiques, astronomie, biologie, économie, urbanisme et des formations autour des thématiques climat, environnement, espace et société. Les champs de formation de l'UVSQ sont en lien avec les axes de recherche (2015-2019), en l'occurrence le champ présenté rejoint l'axe *Climat, environnement et développement durable*.

Les formations sont rattachées à différents laboratoires de recherche : sciences du climat et de l'environnement (LSCE) ; LATMOS laboratoire atmosphères, milieux, observations spatiales (UMR – unité mixte de recherche) ; le laboratoire cultures, environnements, arctique, représentations, climat (CEARC). L'OVSQ inscrit ses doctorants dans trois écoles doctorales de la ComUE Paris Saclay : Sciences de l'environnement d'Île-de-France (école doctorale - ED 129) ; Sciences de l'homme et de la société – ED 578 ; Astronomie et astrophysique d'Île-de-France – ED 127.

AVIS GLOBAL

Le dossier champ précise qu'il a été décidé de créer une distinction entre l'établissement opérateur (qui offre les moyens nécessaires à la gestion des parcours) et l'établissement référent (qui assure les mêmes missions auxquelles s'en ajoutent d'autres, le suivi des étudiants, la diplomation). En ce qui concerne le présent champ, l'UVSQ est désigné établissement référent pour toutes les mentions accréditées Paris-Saclay. La distinction en elle-même et le choix de l'établissement référent (notamment les raisons, les enjeux, etc.) restent assez obscures, à tout le moins peu explicitées, et ce malgré la tentative louable de définition insérée dans le dossier champ. On regrette également que la qualification de composante donnée à l'Observatoire de l'UVSQ ne soit pas expliquée, la seule indication de l'interdisciplinarité des enseignants-chercheurs intervenant dans les formations est insuffisante.

Le champ n'est pas suffisamment défini pour que l'on puisse comprendre sa logique interne, par voie de conséquence analyser la pertinence d'y inclure les six formations. Il est indiqué que l'autonomie dans la définition des champs a été conservée pour la période 2015-2020, sachant que la définition deviendra commune à compter de 2020 ; néanmoins, en l'état, une définition susceptible d'être différente ou imprécise au sein d'un même champ en présence de formations réparties entre l'UVSQ et la ComUE Paris-Saclay est source d'une lisibilité et d'une compréhension incertaines, ainsi que d'un positionnement délicat à saisir. Toutefois, s'agissant du master *Gestion de l'environnement*, sa place dans le champ n'est pas discutable au regard de son intitulé qui reprend celui du champ (environnement). Plus généralement, l'environnement reçoit *a priori* une place centrale de laquelle on peut déduire une cohérence – en partie – interne de ce champ. Le lien est, en revanche, moins évident ou naturel pour le master *Sciences sociales*, des explications auraient pu être fournies même s'il semble que le contenu de la formation montre le lien là encore avec l'environnement. Aussi l'articulation entre l'environnement d'un côté, et climat, espace, société de l'autre aurait-elle pu être évoquée à propos de chaque formation pour bien comprendre peut-être l'idée d'une « majeure ». Dans le prolongement, il est étonnant que certaines formations ne soient pas dans ce champ alors que leur intitulé et leur contenu montrent des points de contact fort avec l'environnement (par exemple,

la licence professionnelle *Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement* qui relève actuellement du champ Institutions, organisations, politiques publiques, société - IOPPS).

Ce champ est présenté comme intégré dans l'idée d'une université de recherche à fort rayonnement international. Pour autant, les dossiers des mentions n'apportent aucune précision sur ce point, ni d'éléments permettant de corréler cette idée avec chacune des six formations. On relève simplement un adossement aux laboratoires de recherche et des liens entre la recherche et les formations qui restent ténus au regard des informations fournies.

Le positionnement interne des masters aurait mérité aussi d'être précisé. Le master *Gestion de l'environnement* apparaît comme isolé au sein de l'UVSQ, alors que les quatre autres masters au sein de la ComUE sont en quelque sorte propulsés. Des données plus fines sur le master *Gestion de l'environnement* pourraient être apportées afin de vérifier si celui-ci n'en ressortirait pas affaibli, comparé aux autres.

L'offre de formation est bien ancrée territorialement, voire nationalement. Le caractère interdisciplinaire est une force. Cette offre ne concerne pas un cursus complet licence – master. Elle regroupe uniquement des masters et un DUT. On regrette le manque d'informations expliquant le fait qu'aucune licence ne puisse être rattachée à ce champ.

Le pilotage opérationnel s'appuie sur des réunions pédagogiques, un conseil de mention, un répertoire des formations (en raison de l'interdisciplinarité) qui prend la forme de réunions collégiales, d'échange de bonnes pratiques, un conseil de perfectionnement, et le conseil de l'UVSQ qui joue un rôle majeur. L'effectivité et l'efficacité de ce pilotage n'est pas souligné, les données concrètes n'étant pas fournies. L'appropriation des appuis au pilotage n'apparaissent pas dans les dossiers mentions. Par exemple, des incertitudes naissent sur le fonctionnement et le rôle de chaque conseil de perfectionnement au regard des dossiers consultés ; certaines formations ne sont, du reste, pas dotées d'un tel conseil. Les données qualitatives et quantitatives sont trop peu nombreuses, peu de statistiques, peu d'analyses ou de commentaires, notamment concernant le devenir des étudiants.

Les relations avec le secteur socioprofessionnel sont appréhendées de manière classique, notamment l'alternance, les stages. Plus singulières sont les relations nouées par certaines formations dans le cadre d'une convention de formation des enseignants-chercheurs ou d'un marché d'intérêt national. Le peu de données communiquées rendent l'analyse desdites relations difficile.

Les partenariats internationaux sont classiques : Erasmus ; Mission interuniversitaire de coordination échanges franco-américains (MICEFA) (partenariat avec New Brunswick) ; convention de mobilité internationale (Finlande, États-Unis – *Grand Valley State University*). Là encore, le dossier est lacunaire. Il en est de même sur la politique de délocalisation des formations à l'étranger, celle-ci étant simplement évoquée (délocalisation du master *Gestion de l'environnement* à Tanger).

Plus généralement, l'on souligne que la construction de l'ensemble est temporaire, avant que n'intervienne en 2020 une autre configuration.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Pour l'ensemble des formations de ce champ, le cadrage des connaissances attendues, tant sur le plan scientifique que professionnel, est bien détaillé. Les connaissances sont en adéquation avec les objectifs des formations. Leurs finalités respectives sont donc clairement explicitées. La dimension interdisciplinaire répond aux objectifs énoncés par les formations ainsi que la diversité des profils étudiants présents ; elle est un élément assumé et valorisant. On déplore cependant pour certaines formations un manque d'informations détaillées quant aux missions et aux emplois que peuvent occuper les futurs diplômés. Certaines formations ne fournissent pas de fiche RNCP (répertoire national de certification professionnelle), ce qui est regrettable.

L'offre de formation présente, dans l'ensemble, un positionnement lisible, plutôt original et propose des mentions en partie distinctes des offres concurrentes au niveau régional voire national. Le nombre important de parcours du master *Innovation, entreprise et société* rend cependant plus difficile l'appréciation globale de son positionnement. Inversement, on peut souligner la singularité du master *Sciences Sociales* dont l'orientation thématique dans les questions de développement et de gestion de l'environnement apparaît sans équivalent au niveau national au moins.

L'articulation avec la recherche n'est globalement pas homogène. Les masters sont certes adossés à un centre de recherche, certains (par exemple, le master *Sciences de la terre et des planètes*) à un laboratoire de recherche nationalement voire internationalement reconnu. Mais, l'implication des étudiants dans la

recherche (notamment à travers des projets ou des séminaires de recherche) est toutefois assez variable suivant les masters ou les parcours de master.

L'insertion dans l'environnement socio-économique est variable et diversement détaillée selon les masters. Logiquement, les liens avec les partenaires socioprofessionnels sont développés dans le master *Innovation, entreprise et société* ; les relations avec les mondes de l'entreprise, des associations ou des institutions sont également satisfaisants, s'agissant des masters *Gestion des territoires et développement local*, *Gestion de l'environnement* qui proposent tous les deux des parcours en alternance. Ils sont insuffisamment précisés pour les autres masters (*Sciences sociales*, *Sciences de la terre et des planètes*, *environnement*).

L'internationalisation est également plus ou moins développée selon les masters. On peut souligner la forte ouverture à l'international des masters *Gestion des territoires et développement local*, *Sciences Sociales* et *Sciences de la terre et des planètes*, ces deux derniers proposant même des parcours internationaux (100 % en anglais). Le master *Gestion de l'environnement* offre, quant à lui, une formation délocalisée au Maroc, sans toutefois offrir d'informations précises sur ces délocalisations.

Les formations reposent sur une logique de spécialisation progressive, au demeurant pertinente : un tronc commun et des unités d'enseignement dédiées aux parcours dès le second semestre de la première année de master (M1).

Elles ne présentent pas un cadre uniforme relativement à leur organisation pédagogique. La structure est clairement décrite pour l'ensemble des masters (dans une moindre mesure pour le master *Innovation, entreprise et société* pour lequel il manque une réelle démarche de construction de programme à base de compétences). La structure du master *Sciences de la terre et des planètes, environnement* apparaît un peu trop complexe.

La professionnalisation est bien prise en compte, avec les stages (présents dans l'ensemble des masters), l'alternance (apprentissage pour certains parcours du master *Innovation, entreprise et société*) mais aussi par des outils dédiés (comme des cartographies, des plans de gestion dans le master *Gestion de l'environnement*). Plus rarement, une unité d'enseignement sur la connaissance du monde de l'entreprise ou un cours sur l'entrepreneuriat (master *Sciences de la terre et des planètes, environnement*) est proposée. Des professionnels interviennent également dans les masters, mais pas toujours en nombre important : on peut ainsi déplorer leur faible nombre voire leur absence dans le master *Sciences sociales*. La pratique consistant à mettre en place un réseau des anciens (master *Gestions des territoires et développement local*) est à encourager. Le passage de certains parcours en alternance pourrait nourrir une réflexion. Par ailleurs, la formation tout au long au de la vie, la VAE (validation des acquis de l'expérience) ou la VAP (validation des acquis professionnels) est évoquée, mais aucune donnée n'est livrée afin de savoir notamment si les formations attirent les salariés, les demandeurs d'emploi.

Les informations données quant à l'innovation pédagogique et au numérique sont variables suivant les dossiers. Si l'on peut noter que le master *Gestion des territoires et développement local* met en œuvre des pratiques intéressantes à travers les outils numériques ou des jeux sérieux, les modalités pédagogiques restent dans l'ensemble classiques et sans précisions suffisantes pour une analyse précise de leur nature et de leur impact.

Les formations sont pilotées, soit au niveau de la mention, soit au niveau de chaque parcours. On dispose de peu d'éléments concernant le pilotage au niveau de la mention. Dans ce second cas, une certaine coordination est recherchée au niveau de la mention, exception faite pour le master *Innovation, entreprise et société* où chaque parcours conserve une gouvernance historique propre, ce qui ne correspond pas à la logique d'une mention.

Globalement, les équipes pédagogiques sont bien équilibrées. Toutefois, deux masters *Gestion des territoires et développement local* et *Sciences sociales* devraient s'interroger sur la place à laisser aux intervenants extérieurs, qui en l'état apparaît faible.

La présence d'un conseil de perfectionnement (ou structure similaire) est variable d'une formation à l'autre, toutes n'en sont pas dotées. Lorsque celui-ci est présent, on regrette que les évolutions des formations qui pourraient en être tirées ne soient pas explicitées.

Le suivi de l'acquisition des connaissances, lorsqu'il est précisé, est assez classique. L'approche par les compétences n'est globalement que trop peu développée.

Les données quantitatives et qualificatives sont d'un point de vue général insuffisantes.

Certes, les informations sur le nombre d'étudiants inscrits dans les formations et sur les recrutements sont généralement correctement fournies, mais il existe souvent un manque d'analyse, ou de commentaires de ces chiffres, rendant difficile, par conséquent, la compréhension de la politique d'accès en master. La même remarque concerne les taux de réussite, alors qu'elles pourraient être d'autant plus utiles concernant les formations où ce taux est faible.

Les effectifs sont sur le plan quantitatif relativement élevés, ce qui constitue un indice en faveur de l'attractivité des formations. Toutefois, deux formations voient leurs effectifs baisser très sensiblement (les masters *Sciences de la terre et des planètes, environnement* et *Innovation, entreprise et société*), une réflexion pourrait être menée concernant leur attractivité.

S'agissant du devenir des étudiants, relativement peu de données sont fournies. Le plus souvent, aucune information n'est communiquée sur le nombre de diplômés en poursuite d'études (doctorat) ou sur la nature des postes décrochés (contrat à durée déterminée ou indéterminée, poste ou fonction en lien direct avec la formation). La fiabilité des informations (lorsqu'elles sont présentes) est incertaine : les échantillons de réponses aux enquêtes sont de taille trop faible pour être représentatifs.

POINTS D'ATTENTION

Le master *Innovation, entreprise et société* est problématique : avec 14 parcours de M2 pour 253 étudiants sur l'ensemble du master, il pose un vrai souci de lisibilité, d'homogénéité et d'efficacité. Une rationalisation des parcours s'impose, et permettra d'améliorer la lisibilité d'une offre pour l'instant difficilement compréhensible. Avec les problèmes de pilotage au niveau de la mention, un conseil de perfectionnement inexistant au niveau de la mention, l'absence de fiche RNCP ou de suivi suffisant de cohorte des diplômés, ainsi qu'un taux d'échecs élevé et des abandons nombreux dans certains parcours (*Management du capital immatériel - MCI, Innovation et valorisation de la recherche - IVR*), il paraît difficile de considérer que ce master puisse fonctionner à l'identique à l'avenir.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion de l'Environnement* (MGE) est une formation de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ) ouverte à la formation initiale, à la formation par alternance (apprentissage) et à la formation continue. C'est une formation organisée en trois parcours : *E-logistique*, *Lean* et *Responsabilité sociétale des entreprises et environnement* (RSEE). Cette formation ouvre aux métiers de la gestion de l'environnement dans les entreprises (gestion des chaînes d'approvisionnement, management environnemental, responsabilité sociétale des entreprises - RSE, etc.). La formation est ouverte sur le site de l'UVSQ. Elle est également ouverte de manière délocalisée au Maroc pour le parcours *E-logistique*, avec le Groupe BMHS – Tanger.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master <i>MGE</i> forme aux métiers de la gestion de l'environnement dans les entreprises, essentiellement dans le secteur de la logistique (parcours <i>E-logistique</i>) et de la responsabilité sociale des entreprises (parcours <i>RSEE</i>). Le parcours <i>Lean</i> n'est pas ouvert. La finalité du master est claire. Le dossier d'autoévaluation ne fournit aucune information pertinente sur les emplois occupés par les étudiants diplômés ; il est impossible de dire si les emplois occupés sont ceux auxquels les étudiants du master <i>MGE</i> sont formés.</p> <p>La maquette de la formation est construite autour d'un tronc commun (présent sur les deux semestres de première année de master - M1) et une offre complète et pertinente pour chacun des parcours (<i>E-logistique</i> et <i>RSEE</i>).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>MGE</i> s'inscrit dans un environnement régional concurrentiel (neuf mentions de master concurrentes) et se distingue par un traitement approfondi des questions environnementales et par l'alternance, le dossier d'autoévaluation indique qu'aucun autre master de ce type n'offrant cette possibilité en région parisienne. Les deux parcours actifs du master <i>MGE</i> (<i>E-logistique</i> et <i>RSEE</i>) sont ouverts à l'alternance, dès le M1 pour le parcours <i>E-logistique</i> et en seconde année de master (M2) pour le parcours <i>RSEE</i>.</p> <p>Le master s'adosse principalement sur le laboratoire CEARC (cultures, environnements, arctique, représentations, climat) dont six enseignants-chercheurs interviennent dans la formation. Il est appréciable que des enseignants-</p>

chercheurs d'autres laboratoires interviennent également afin de conforter le caractère pluridisciplinaire de la formation.

En parallèle, et en complément de l'alternance et des stages, la dimension professionnelle de la formation est assurée par de nombreuses interventions de professionnels compétents. De nombreuses entreprises accueillent des alternants plusieurs années de suite ce qui témoigne de leur confiance dans la formation.

Au niveau international, la mention *MGE* est incluse dans plusieurs accords internationaux portés par l'UVSQ mais aucune information précise ne permet d'apprécier l'effectivité de ces partenariats en termes de mobilité étudiante ou d'intérêt pédagogique.

Aucune information n'est en revanche fournie pour la formation délocalisée au Maroc (celle délocalisée en Guadeloupe ayant fermé en cours de contrat).

Organisation pédagogique

Une spécialisation progressive des étudiants pertinente est mise en place à travers des unités d'enseignement de tronc commun et des unités propres à chaque parcours chaque semestre du M1, puis deux parcours entièrement séparés en M2.

En appui de l'alternance ou des stages, plusieurs activités pédagogiques contribuent à la professionnalisation parmi lesquelles un ensemble de productions inspirées de livrables professionnels comme des cartographies, des *benchmarks* ou des plans de gestion. Les savoirs plus académiques sont capitalisés dans un mémoire de fin d'études. Il existe également des projets collectifs tutorés.

Le lien à la recherche est seulement assuré par la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique. Le parcours *E-logistique* contient des enseignements dans le domaine du numérique (informatique et nouvelles technologies de l'information et de la communication - NTIC) qui sont en outre dispensés en anglais. Enfin, certains enseignements, notamment dans le parcours *RSEE*, permettent de simuler des situations professionnelles, comme un processus d'achats responsable.

En ce qui concerne la gestion des profils étudiants particuliers (handicap, sportifs de haut niveau, etc.), elle suit la politique globale de l'UVSQ. Le diplôme est ouvert à la validation des acquis (validation des acquis professionnels - VAP, validation des acquis de l'expérience - VAE, validation des études supérieures - VES) mais aucun détail n'est donné sur ces dispositifs.

Les dispositifs visant à faciliter l'insertion professionnelle, la mobilité étudiante à l'étranger et l'apprentissage des langues sont également centralisés. L'absence de détails relatifs à la formation en master *MGE* dans le rapport ne permet pas d'apprécier le bénéfice qu'en retirent les étudiants. Les étudiants qui le souhaitent peuvent passer le TOEIC (*Test of English for International Communication*) mais on ne sait pas combien font ce choix effectivement.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée et composée en majorité d'enseignants-chercheurs, d'intervenants extérieurs qualifiés et de contractuels de l'UVSQ.

Le conseil de perfectionnement du master *MGE* réunit les différentes parties prenantes de la formation dans le but d'assurer l'adéquation de la formation au marché du travail. L'évaluation des enseignements fait l'objet d'une enquête dont les résultats sont discutés lors des conseils pédagogiques et utilisées pour veiller à la bonne coordination des interventions extérieures. De manière générale, le pilotage de la formation semble adapté et permettre une amélioration continue de la formation.

Le suivi de l'acquisition de compétences est relativement classique et passe par un suivi individualisé des étudiants, sans avoir d'information sur les outils de suivi.

Résultats constatés

Du fait de l'absence d'information pertinente dans le rapport, il est impossible d'apprécier la diversité et la qualité des recrutements. La formation apparaît attractive avec environ 70 étudiants inscrits par an dans le M1. Le parcours de M2 *E-logistique* diplôme environ 70 étudiants avec une baisse significative (environ 25 étudiants de moins) du fait de la fermeture de la délocalisation en Guadeloupe. Le parcours de M2 *RSEE* a subi une forte baisse d'étudiants en 2014-2015, passant de 66 à 27 étudiants, également suite à la fermeture d'une

délocalisation, pour se stabiliser autour d'une vingtaine d'étudiants.

Le détail entre les étudiants inscrits en formation initiale, en formation par apprentissage et en formation continue n'est pas fourni.

Le suivi des étudiants est assuré par le bureau des enquêtes et analyses (BEA) de l'UVSQ qui réalise des enquêtes à différents intervalles après la diplomation. Les résultats de ces enquêtes ne sont pas fournis de manière systématique dans le rapport. Le taux d'insertion à 12 mois est d'environ 80 % dans le parcours *E-logistique* et seulement de 53 à 56,4 % (pour les promos 2014 et 2015) à 7 mois dans le parcours *RSEE* ce qui est faible pour une formation en alternance. Il est dommage que ces chiffres ne soient pas commentés dans le dossier. Aucune information sur les salaires n'est fournie, ni aucune information sur les postes occupés (cadres, etc.).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation pertinente au regard de l'alliance entre les modalités pédagogiques (alternance) et la thématique environnementale.
- Pilotage de la formation réel dans un objectif de progression continue.

Principaux points faibles :

- Taux d'insertion faible (pour le parcours *RSEE*).
- Absence d'informations sur la délocalisation.
- De nombreuses zones d'imprécision, notamment autour du recrutement étudiant et du suivi du devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Gestion de l'environnement* est une formation qui possède de nombreux atouts dont son positionnement professionnel et la dimension environnementale qui le positionnent de manière originale dans le paysage des formations du bassin parisien. La dimension professionnalisante du diplôme est clairement marquée et le pilotage de la formation semble permettre une amélioration continue de la formation. Ces atouts doivent être pérennisés. Plusieurs points d'amélioration pourraient être travaillés dans un avenir proche pour continuer la progression de ce diplôme : une amélioration du suivi du devenir des étudiants ; une analyse des délocalisations pour apprécier leur pertinence et une évaluation de la pertinence d'ouvrir effectivement le parcours *Lean*.

Concernant la rédaction du rapport, il contient trop d'informations générales relatives au fonctionnement de l'UVSQ (handicap, plagiat, numérique, langues, internationales, etc.) dont on ne saisit pas la pertinence pour la formation.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local (GTDL)* forme des étudiants afin qu'ils puissent mobiliser et accompagner les acteurs économiques et institutionnels dans les processus de transition des territoires vers un développement soutenable. Ce master est composé d'une première année (M1) commune à tous les étudiants, *Gouvernance des territoires, des risques et de l'environnement* et d'une deuxième année (M2) différenciée en trois parcours : *Gouvernance de la transition, écologie et sociétés (GTES)* ; *Analyse économique et gouvernance des risques (AEGR)* en alternance ; *Dynamique des pays émergents et en développement (DYNPED)*. L'enseignement est dispensé principalement soit à Paris soit à Guyancourt.

ANALYSE

Finalité

Les compétences professionnelles à acquérir et les objectifs de la formation sont clairement explicités de façon globale et spécifiquement pour chaque parcours. Ils sont même détaillés pour chaque unité d'enseignement (UE) des différents parcours, sauf pour le M2 *AEGR*.

Les parcours du master se retrouvent autour d'un thème commun, la transition écologique, sauf pour le M2 *DYNPED*. Or, ce dernier pourrait facilement intégrer cette thématique afin de renforcer le lien et la cohésion avec les autres parcours mais aussi du master dans son ensemble. Les collaborations et les relations avec les institutions partenaires et les acteurs privés sont bien renseignées notamment pour le parcours en alternance *AEGR*.

Il est regrettable que la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne soit pas renseignée même si les étudiants ont accès aux différents débouchés à travers des supports annexes. La liste de ces débouchés et des métiers visés est bien détaillée dans le dossier. Seul le parcours *DYNPED* aborde la question de poursuite d'études en doctorat.

Les parcours *AEGR* et *DYNPED* proposent des certifications professionnelles, l'une dans le cadre de la formation continue et l'autre dans le domaine des outils d'étude.

Positionnement dans l'environnement

L'approche interdisciplinaire du master *GTDL*, à la fois en M1 et dans les différents parcours de M2, en fait une formation originale. Les formations concurrentes ont bien été identifiées. Avec son approche multidisciplinaire et son orientation en économie écologique et en sciences politiques appliquées à l'environnement, le master se différencie de cette offre concurrente.

Les collaborations et les relations avec les institutions partenaires et les acteurs privés sont bien renseignées notamment pour le parcours en alternance *AEGR*. Pour ce parcours, les relations avec les acteurs locaux ont permis d'adapter les enseignements à une logique métier en fonction des besoins. De plus, la mobilité de ses étudiants est favorisée par le développement d'un réseau international.

Le master est adossé à une unité de recherche principale, le Centre interdisciplinaire de recherche sur l'écologie (CIRE) mais il a aussi développé de nombreux partenariats académiques avec des laboratoires et des unités mixtes de recherche (UMR). Des projets de recherche peuvent intégrer des étudiants ou servir de support de cours.

Le parcours *DYNPED* collabore avec de nombreuses universités à l'international. L'apport de ces collaborations pour les étudiants n'est pas détaillé. Bien qu'encouragée, la mobilité surtout sortante est faible.

Organisation pédagogique

L'équipe a engagé un véritable effort, dans l'ensemble des parcours, pour proposer des enseignements pluri et interdisciplinaires afin que les étudiants acquièrent des compétences transversales.

La première année du master est commune à tous les parcours. Cela favorise une spécialisation progressive de l'étudiant. Elle est composée d'un tronc commun d'unités d'enseignement (UE) obligatoires (basé sur des matières générales mais aussi sur des matières clés des différents parcours) et d'UE au choix. Cela permet à l'étudiant d'adapter la formation à son projet professionnel.

Seul le parcours *AEGR* est en alternance (ouvert aussi en formation continue), les autres sont en formation initiale.

La mention est accessible par les dispositifs de validation d'acquis de l'expérience (VAE).

La professionnalisation et la connaissance de l'environnement professionnel sont essentiellement dues à la participation d'intervenants du secteur économique. Il n'y a pas d'UE spécifique à l'acquisition de ces pratiques dans les deux parcours en formation initiale.

Il convient de noter, de façon étonnante, l'absence d'enseignement de langue à tous les semestres.

Les modalités et les évaluations des projets et des stages sont clairement explicitées. Les étudiants de M1 doivent participer à un projet collectif. Les étudiants de M1 et ceux du M2 *GTES* sont aussi accompagnés par l'équipe pédagogique pour leur recherche de stage. Ils ont accès à un réseau d'anciens étudiants. Les étudiants du parcours *DYNPED* doivent rédiger un mémoire de recherche et pour cela ils sont encadrés par un des membres de l'équipe pédagogique.

Les étudiants du M2 *AEGR* effectuent chaque année un voyage lié à la formation. Le monde de la recherche est abordé par un cycle de conférences en M1 et lors de différents cours s'appuyant notamment sur les résultats de travaux de recherche.

Le master bénéficie d'un soutien de la ComUE Université Paris-Saclay pour l'innovation pédagogique. Bibliothèque en ligne, ressources pédagogiques, visio-conférence, serious-game, portails pédagogiques ou thématiques forment l'ensemble des outils numériques mis à la disposition des étudiants. Ils ont de plus accès à un outil performant pour la visualisation interactive de grandes quantités de données et de calculs complexes.

Pilotage

Chaque institution qui soutient la formation (AgroParis Tech et l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines (UVSQ)) participe au pilotage et à l'équipe pédagogique.

L'équipe pédagogique est essentiellement universitaire (à l'exception du M2 *AEGR* en alternance) et issue des deux composantes AgroParis Tech et UVSQ. Le M2 *DYNPED* n'a aucun intervenant extérieur. Même si ce M2 conduit à une orientation recherche, il aurait été souhaitable de développer des coopérations avec des

intervenants des pays du Sud (qui est le terrain d'étude de ce master).

Un comité de mention se réunit deux fois par an pour organiser et faire le bilan de l'année. Le master dispose d'un conseil de perfectionnement, dont la composition n'est pas clairement établie pour chaque parcours, qui se réunit une fois par an, chargé de l'ajustement de la mention et de l'évolution. Le M2 *AEGR* en apprentissage dispose aussi d'un comité de pilotage en collaboration avec le Centre de formation d'apprentis (CFA).

Chaque UE correspond à des compétences bien définies, la prochaine étape visée étant la mise en place d'un portefeuille de compétences.

Résultats constatés

Le M1 est très attractif au vu du nombre de candidatures. Les recrutements sont indiqués comme étant dans des proportions géographiques équilibrées : un tiers de l'Île-de-France, un tiers du reste de la France et un tiers de l'étranger. L'effectif est volontairement restreint à 22 étudiants, sans que le dossier explicite clairement ce choix. Concernant la deuxième année, les effectifs sont stables sur les trois dernières années. On peut souligner la faible attractivité du M2 *DYNPED* qui a moins de cinq étudiants inscrits par an.

Le suivi des étudiants étant fait sur un trop petit effectif, aucune conclusion ne peut en être tirée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La pluridisciplinarité de la formation
- L'attractivité de la mention, au niveau M1 et pour les parcours *AEGR* et *GTES*
- Un fonctionnement exemplaire du parcours en alternance *AEGR*

Principaux points faibles :

- La faible attractivité du parcours M2 *DYNPED*
- L'absence d'un enseignement de langue étrangère à chaque semestre

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *GTDL* est globalement attractif. Il propose un enseignement pluridisciplinaire et son objet correspond à des préoccupations sociétales actuelles. La présentation du master est claire et détaillée. Il est composé d'un M1 commun et de trois M2 dont un en alternance fonctionne très bien. Il est prévu d'étoffer cette formation pluri-interdisciplinaire par un M2 *Approches de l'économie circulaire*. Il faudrait néanmoins rester attentif à l'attractivité des différents parcours.

Le ratio intervenants extérieurs / enseignants-chercheurs pourrait être renforcé, de même que l'enseignement des langues.

Le parcours M2 *DYNPED* n'est pas attractif. Tourné quasi-exclusivement vers la recherche, il n'attire que peu d'étudiants et pose ainsi le problème de son attractivité. Il serait utile d'avoir une réflexion quant à une évolution de son contenu.



MASTER INNOVATION, ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Innovation, entreprise et société* (IES) de la ComUE Université Paris-Saclay comprend une première année (M1) scindée en deux parcours selon l'origine des étudiants, l'un à dominante sciences exactes (IT) et l'autre à dominante sciences humaines et sociales (SHS). Les titulaires du M1 ont alors la possibilité d'accéder à 11 parcours de spécialisations en deuxième année (M2) : *Industrie de réseau et économie numérique* (IREN), *Innovation et valorisation de la recherche* (IVR), *Management of eco-innovations* (MEI), *Marketing de l'innovation* (MI), *Management de ma technologie et de l'innovation* (MTI), *Projet innovation conception* (PIC), *Science, technologie et société* (STS), *Management du capital immatériel* (MCI), *Innovation, marchés et science des données* (IMSD), *Innovation et performance dans les entreprises du vivant* (IPEV), *Conseil en organisation stratégie et systèmes d'information* (COSI), *Eco-innovation, mobilité durable et société* (EMDS). Un douzième parcours est ouvert uniquement aux étudiants ayant un profil IT : *Innovation technologique : ingénierie et entrepreneuriat* (ITIE). Certains parcours sont ouverts en apprentissage (PIC, MI, IMSD). D'autres sont disponibles à distance (IVR). Ces parcours de M2 sont multi-sites et multi-établissements (le parcours SHS est géré par l'Université Paris-sud et le parcours IT est géré par Polytechnique). Le dossier ne mentionne pas précisément la localisation des parcours. Ils couvrent peu ou prou tous les champs de l'innovation (gestion, marketing, financement, entrepreneuriat, etc.) et de nombreux secteurs (agro, santé, tech, digital, data, etc.). Les différents parcours de ce master ont pour dénominateur commun les métiers du conseil et du management ou pilotage de l'innovation : conseil en entreprise, chefs de projet ou chargés d'études, pilotage du capital immatériel des organisations, analyste marketing relationnel, chef de produit...

ANALYSE

Finalité

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) permet de bien comprendre les métiers correspondant au master dans son ensemble. Les débouchés sont un peu moins clairs au niveau de chaque parcours. On note que le parcours MODIM figurant sur la fiche RNCP n'est pas présenté dans le dossier d'autoévaluation. Au niveau de la cohérence entre les cours dispensés et les formations proposées, il existe une très grande hétérogénéité de situations. Le parcours IREN propose quatre sous-parcours (innovation, économie numérique, concurrence et régulation, market design), ce qui rend difficile la lecture de l'offre de formation déjà pléthorique au niveau du master. Le parcours STS propose des matières intéressantes, mais il est difficile d'identifier une entrée sur le marché du travail avec ce programme très théorique. Le parcours COSI affiche une référence à la stratégie et à l'organisation alors que le contenu des cours est essentiellement tourné vers

l'économie. Le décalage est dès lors très important entre l'affichage et le contenu. Le parcours EMDS présente une liste d'unités d'enseignement (UE) dont l'intitulé ne permet pas d'évaluer l'adéquation avec les débouchés. Enfin, il n'y a pas d'information communiquée sur le parcours MEI, pourtant annoncé dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le master IES regroupe toutes les formations de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris-Saclay qui concernent l'innovation, ce qui explique le nombre important de parcours. Cela implique que la concurrence ne puisse apparaître directement au niveau du master. Chaque parcours doit individuellement identifier la concurrence régionale. Le dossier ne montre pas que la démarche a été faite systématiquement et de manière rigoureuse. Le parcours MCI ne mentionne pas par exemple l'existence sur l'aire régionale du master *Gestion des connaissances, patrimoine immatériel et innovation* proposé par l'Université Paris Est Marne-La-Vallée (UPEM). Il n'est donc pas unique en France et en Europe comme le déclare le dossier. Il existe des partenariats avec des établissements au sein de la ComUE, mais également en dehors au niveau de chaque parcours (par exemple avec l'Université Paris Dauphine pour les parcours IREN et MTI, avec l'Université Paris-Sorbonne pour le parcours COSI). Certains parcours possèdent des partenariats académiques avec des universités étrangères (EMDS, MCI). En revanche, il n'est pas mentionné la nature de ces partenariats. Au niveau de la recherche, chaque parcours s'appuie sur plusieurs laboratoires de recherche en fonction de la spécialité de ces derniers. Si la qualité des laboratoires mentionnés est effective, l'adossement recherche de la mention reste très classique : les étudiants sont amenés à adopter une méthodologie de recherche et certains peuvent suivre des séminaires de recherche en lien avec leur problématique. Paris-Saclay dispose d'un terreau d'entreprises en phase avec le thème de l'innovation. Les parcours du master possèdent globalement un grand nombre de partenaires industriels. Certains parcours ont développé des partenariats avec les établissements étrangers permettant de développer des échanges d'étudiants (par exemple trois à cinq étudiants coréens avec Kyung Hee Université en M1 IES). En revanche, ces échanges ne semblent pas effectifs car le dossier indique une faible mobilité entrante et une mobilité sortante quasi inexistante tant en M1 qu'en M2.

Organisation pédagogique

Une organisation pédagogique est présentée. Pour autant elle manque de clarté. C'est en partie la conséquence d'un master aussi large. Le choix de profiler les parcours dès le M1 en fonction de l'itinéraire de l'étudiant est une bonne chose. C'est le début d'un raisonnement par compétence, même si la démarche ne va pas jusqu'au bout.

La fiche RNCP a le mérite d'exister. Pour autant, compte tenu de la diversité des parcours proposés dans le master, elle est complexe à maîtriser. La raison principale tient au fait que le présent projet relève d'un habillage de formations préexistante et non d'une véritable démarche de construction de programme à base de compétences.

La professionnalisation est assurée par le montage de projets et les stages en M1 et M2 (apprentissage pour trois parcours). Le recours au MOOC est possible dans certains cas. On note toutefois le peu de place laissée dans le dossier à l'innovation numérique et à la pédagogie.

Pilotage

Chaque parcours de M2 conserve sa propre gouvernance en particulier car les programmes de M2 n'ont évolué qu'à la marge avec cette nouvelle mention IES. Aussi, les intervenants, le corps des enseignants-chercheurs et les modalités de gouvernance locale ont le plus souvent été conservés. L'équipe pédagogique est parfois difficile à appréhender tant la présentation de l'annexe est différente d'un parcours à l'autre. Pour certains parcours (IMSD, MEI), les intervenants ne sont pas spécifiés, pour d'autres, l'origine des intervenants n'est pas mentionnée (MEI, IREN), enfin pour d'autres encore, la section des universitaires est manquante (MTI, IPEV). Les conseils de perfectionnement sont souvent manquants (IREN, MEI, STS, MCI, IMSD, ITIEEMDS). Pour le parcours IPEV, les noms ne sont pas accompagnés de la fonction. Dans de nombreux cas, il est surprenant de ne pas trouver d'étudiant dans le conseil de perfectionnement (IVR, PIC, COSI). On ne peut conclure de cet assemblage que la collection de parcours ne fait pas une mention structurée et que la formation manque d'un pilotage centralisé. Il n'y a pas de supplément au diplôme. C'est regrettable dans la mesure où cette mention a besoin d'une meilleure lisibilité notamment à l'étranger, particulièrement au niveau des compétences acquises par les diplômés.

Résultats constatés

Malgré une tentative de mise en cohérence de l'offre de formation, il apparaît assez rapidement que l'existant perdure et que de nombreux M2 conservent leur prérogative en matière de recrutement. Par conséquent, un étudiant diplômé du M1 IES est sans doute accepté dans un parcours du M2 IES, mais pas nécessairement dans le parcours de son choix, ce qui reste problématique. C'est une statistique qu'il conviendrait d'exposer. Symétriquement, il serait aussi souhaitable de montrer combien d'étudiants du M1 IES sont dans une promotion d'un parcours du M2. Le faible nombre d'étudiants dans certains parcours peut amener à s'interroger sur la pérennité de ces parcours (le parcours MCI a ouvert une année pour sept étudiants dont quatre ont été diplômés, le parcours MTI a diplômé deux années de suite quatre étudiants). De même, pour certains parcours, les taux d'échec ou d'abandon sont trop importants : le M2 IVR laisse apparaître sur des effectifs conséquents des taux de 48 à 61 % d'échec. Le faible taux de réponse aux enquêtes sur le débouché des diplômés est très préoccupant. On peut s'interroger sur la réalité de l'investissement des porteurs de projets à rechercher ce type d'informations. Ce manque traduit à nouveau une faille de pilotage.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Lien fort avec les entreprises du plateau de Saclay.
- Formations intégrant des parcours en apprentissage (IMSD, PIC et MI).

Principaux points faibles :

- Problème criant de pilotage au niveau de la mention. Le très grand nombre de parcours au sein de cette mention révèle une juxtaposition de formations préexistantes manquant cruellement de lisibilité, de visibilité et de coordination.
- Conseils de perfectionnement inexistantes ou partiels.
- Fiche RNCP peu parlante. Absence de supplément au diplôme.
- Contenu et communication en inadéquation dans le parcours COSI.
- Échecs ou abandons nombreux dans certains parcours (MCI, IVR).
- Manque de suivi des cohortes de diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le pilotage de la mention IES doit évoluer vers une rationalisation du nombre de parcours offerts en M2 et vers une meilleure coordination entre les parcours existants. Une amélioration du pilotage doit également être envisagée au sein des parcours où le taux d'échec ou d'abandon est important et où le suivi des cohortes d'étudiants est insuffisant. Par ailleurs, la lisibilité des formations proposées souffre du manque de définition des compétences acquises par les diplômés. Il conviendrait d'améliorer la fiche RNCP et de fournir un supplément au diplôme.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES DE LA TERRE ET DES PLANÈTES, ENVIRONNEMENT

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master mention *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* (STePE) une formation multi-établissements (Université Paris-Sud, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, École Polytechnique) qui se positionne au niveau de l'offre de formation de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Université Paris-Saclay dans le domaine des géosciences internes et de surface jusqu'à la planétologie en passant par la physico-chimie de l'atmosphère, des océans, et des sols à différentes échelles. Cette formation est l'un des quatre masters que coordonne la school *Sciences fondamentales* de la ComUE.

La mention se décline en neuf parcours : *Pollutions chimiques et gestion environnementale ; Bassins sédimentaires, ressources et paléoclimats ; Climat, environnement, applications et recherche ; Environnement et génie géologique ; Hydrologie, hydrogéologie et sol ; Physique, environnement, procédés ; Sciences, technologies et sociétés ; Planétologie ; Pollution chimique et gestion environnementale* et *FeSup* pour la préparation au concours de l'agrégation *Sciences de la vie – Sciences de la Terre et de l'Univers* (SV-STU).

La formation est dispensée en présentiel ou à distance, selon les parcours : elle est accessible en formation initiale ou en formation continue.

ANALYSE

Finalité

Le master STePE est une formation cohérente et parfaitement argumentée quant aux objectifs annoncés. Ce cursus universitaire s'inscrit dans un domaine pluridisciplinaire ancré dans un champ d'expertise de la ComUE à savoir les sciences de l'environnement. L'originalité de ce master est qu'il s'adresse à un public très large issu des sciences de la Terre et de l'environnement, des sciences physiques et chimiques, mais également des sciences humaines et sociales.

Les débouchés sont nombreux et les entreprises susceptibles de recruter les futurs diplômés sont clairement identifiées. Cependant, les missions des futurs diplômés auraient pu être plus détaillées afin d'améliorer la lisibilité des champs d'action des parcours proposés. Les délocalisations partielles de certains parcours sont un atout pour la formation qui se voit ainsi enrichie de compétences non présentes sur Saclay, même si les transports inhérents à ces délocalisations ne facilitent pas l'organisation des enseignements, tant pour les étudiants que pour les enseignants.

Positionnement dans l'environnement

Le master STePE n'est pas la seule formation à aborder la thématique de l'environnement terrestre dans la région Île-de-France (voir par exemple Université Paris Diderot ou de Cergy-Pontoise), mais elle s'en distingue par une approche thématique des géosciences internes et de surface jusqu'à la planétologie, avec également des parcours dédiés à l'étude de la physico-chimie de l'atmosphère, des océans et des sols.

La formation est adossée à des unités de recherche reconnues nationalement et internationalement dans le domaine des sciences du climat et de l'environnement terrestre et planétaire. Ces unités de recherche représentent un effectif d'environ 700 chercheurs et enseignants-chercheurs, auquel s'ajoute, selon les parcours choisis, une participation importante d'autres partenaires académiques français (l'Université Paris-Sud, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, l'École Polytechnique, l'Observatoire de Paris-Meudon, l'Institut de Physique du Globe de Paris, le Muséum national d'histoire naturelle, l'École supérieure de journalisme de Lille) et étrangers (l'Université de Columbia, les universités polaires de Russie et de Finlande, l'Université Polytechnique de Tomsk), ainsi que d'organismes de recherche (CNRS, CEA, BRGM, IRSTEA, IRSN, INRA...). Tous ces partenaires sont impliqués dans 30 % à 60 % de l'ensemble des parcours proposés et offrent de nombreux stages aux étudiants inscrits en première et en seconde années ainsi que des bourses de thèse pour les futurs doctorants.

Les partenariats en relation avec les différents acteurs socio-économiques du territoire (collectivités territoriales, services de l'état, bureaux d'études privés exerçant dans l'expertise environnementale), attendus sur ce type de formation, ne sont pas précisés.

Organisation pédagogique

L'organisation du master STePE est complexe, car la formation est opérée par plusieurs établissements (Université Paris-Sud, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, École Polytechnique), tant pour les étudiants de première année (M1) que pour ceux de seconde année (M2), ce qui génère des temps de transport significatifs pour les enseignants et les étudiants. Cette formation s'adresse de plus à un public issu de cursus variés (sciences de la Terre, physique, chimie, biologie, mathématiques appliquées, mécanique ou encore sciences humaines et sociales). Les parcours proposés couvrent de nombreuses disciplines et des thématiques liées à l'étude du système Terre telle que les géosciences internes (pour deux parcours) ou de surface (pour trois parcours), la planétologie (pour un parcours), la physico-chimie de l'atmosphère (pour quatre parcours) ou des océans (pour deux parcours), les surfaces continentales (pour quatre parcours) ou encore l'étude des climats (pour quatre parcours). Cette diversité reste cependant peu visible aux étudiants issus de cursus de physique, notamment pour les parcours ayant une forte connotation environnementale (pollution, climat...). En revanche, il est intéressant de souligner la double diplomation d'un parcours avec l'Université de Ferrare en Italie, la présence de trois parcours de M2 totalement en anglais et du parcours ACCES, destiné avant tout aux journalistes et communicants, entièrement à distance.

Le socle commun des parcours de M1, équivalent à 15 crédits ECTS, et les nombreuses mutualisations offrent des possibilités de réorientations vers des M2 différents de la filière choisie initialement. Si le rapport mentionne la mise en place de nouvelles pratiques pédagogiques, les méthodes utilisées auraient mérité d'être plus détaillées.

Tous les parcours de ce master sont ouverts à la formation tout au long de la vie (cinq-six étudiants par an) ainsi qu'à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ou professionnels (VAP). La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien renseignée et est déclinée en compétences communes et spécifiques pour l'ensemble de la formation. L'évaluation de ces compétences reste cependant difficile à mettre en place par les équipes pédagogiques. Selon la finalité des parcours, une place plus ou moins importante est laissée à la professionnalisation qui se traduit par des stages en entreprise, des unités d'enseignement (UE) sur la connaissance des entreprises (dès le M1), des cours sur l'entrepreneuriat, des visites de sites industriels, ou encore des rencontres étudiants/industriels. Cependant, rien n'est mentionné quant aux pourcentages des étudiants qui font leur stage en entreprise ou en laboratoire.

Pilotage

Cette formation est pilotée par un enseignant-chercheur de l'Université Paris-Sud et un adjoint de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. La mutualisation importante des modules, le recrutement des étudiants et la gestion des emplois du temps des M1 se font collégalement, mais avec des jurys semestriels organisés par parcours. Pour les M2, le recrutement des étudiants et l'organisation des enseignements sont laissés à l'initiative de chaque parcours.

Pour son organisation administrative, le master STePE bénéficie d'un secrétariat pédagogique dans chaque établissement co-opérateur. Une harmonisation des systèmes d'information pourrait cependant faciliter l'organisation générale de cette formation. Un conseil de perfectionnement unique regroupe les principaux acteurs des parcours de première et de seconde années, mais aucun compte rendu ne permet de se rendre compte de la réelle efficacité de ce conseil, notamment sur la pertinence des remarques des étudiants et des personnalités extérieures directement impliquées dans les différents parcours.

En cohérence avec les nombreuses thématiques abordées (24 sections du conseil national des universités - CNU représentées), les équipes pédagogiques sont bien diversifiées. Les modalités de contrôles de connaissances sont bien renseignées ce qui n'est pas le cas pour la composition des jurys. Les enquêtes sur le devenir des étudiants du master à six mois sont pilotées par l'Université Paris-Saclay, et ont obtenu un bon taux de réponse de l'ordre de 80 %. Les évaluations des parcours et des différentes UE qui sont organisées par la mention STePE montrent aussi de très bons retours (35 % pour les M1 et 100 % pour les M2). Les résultats, d'abord exploités lors de réunions pédagogiques par parcours en fin d'année, sont restitués au niveau du conseil de mention qui prend en compte les différentes remarques pour faire évoluer la formation. On peut cependant regretter qu'aucune grille d'évaluation et qu'aucun compte rendu ne soit fourni dans le dossier.

Résultats constatés

Avec une moyenne de 10 étudiants par parcours (à l'exception d'un parcours qui en compte une vingtaine), ce master présente des effectifs faibles en M1 (70-75 étudiants) alors que la capacité d'accueil attendue est d'environ une centaine. Avec un taux de perte de 40 % d'étudiants admis, cette formation semble manquer d'attractivité (ou de lisibilité), comme le montre le manque d'intérêt pour cette formation des étudiants issus de cursus physique. Pour pallier ce déficit d'étudiants, des actions spécifiques sont prévues par l'équipe pédagogique, mais aucune piste n'est mentionnée dans le dossier. Bien qu'il ne soit pas précisé le seuil d'ouverture des parcours annuels, les responsables de formation doivent rester vigilants quant à leur ouverture. Grâce à une demande extérieure à l'établissement plus importante, les effectifs augmentent fortement en M2 (130 étudiants).

Les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite sont limités au tutorat et à une remise à niveau en mathématiques proposée à l'entrée en M1. Les taux de réussite au master ne sont pas fournis directement, hormis un chiffre global de 89 % évoqué pour la seule année 2016. Il aurait été intéressant d'avoir une analyse du taux de réussite par parcours.

Les forts retours (80 %) des enquêtes menées par la formation montrent un taux d'insertion direct important (plus de 50 %) à l'issue de la formation. Vingt-cinq pour cent des étudiants diplômés sont ingénieurs, géotechniciens, ingénieurs d'affaires, chefs de projet, techniciens territoriaux et 33 % poursuivent des études. Le dossier d'autoévaluation indique un bon taux de poursuite en doctorat de 30 %, mais l'annexe établie à partir de l'enquête à six mois de l'établissement affiche un taux de 10 % de poursuite en doctorat. Il aurait été intéressant d'avoir plus de précisions, en particulier sur les taux de poursuite en thèse des différentes spécialités pour clarifier cette contradiction. De façon générale, les informations obtenues restent inégales, voire parcellaires, selon les parcours de la mention.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Adossement solide de la formation à des laboratoires de renommée nationale et internationale.
- Débouchés professionnels nombreux et bonne insertion professionnelle.
- Forte mutualisation des différents parcours de la mention.
- Présence de parcours internationaux et d'un parcours enseigné à distance.

Principaux points faibles :

- Faible attractivité de la formation au niveau de la première année.
- Transports quotidiens importants pouvant nuire à l'environnement de travail.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Sciences de la Terre et des planètes, environnement* de la ComUE Université Paris-Saclay est une formation de très bonne qualité, bien positionnée dans le contexte local et régional avec des contenus de formation clairs et en adéquation avec les objectifs fixés pour chacun des parcours proposés. Cependant, devant le faible nombre d'étudiants dans les parcours de première année, les équipes devront améliorer la communication de certains parcours de la mention pour les rendre plus lisibles aux étudiants, en particulier ceux ayant un cursus physique. Une harmonisation des systèmes d'information entre les établissements co-opérateurs de cette formation pourrait faciliter son organisation générale, notamment en minimisant l'impact des transports entre sites pour les étudiants.



MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement : ComUE Université Paris-Saclay

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences sociales* de la ComUE Université Paris-Saclay est une formation spécialisée en deux ans dont la vocation première est l'insertion professionnelle dans les métiers du développement et de la gestion de l'environnement. Une approche pluridisciplinaire définit les enseignements de tronc commun de la première année de master (M1), qui s'articule en deux parcours, *Développement durable* et *Transition vers la soutenabilité*, à partir du second semestre. La deuxième année (M2) se structure autour de six parcours centrés chacun sur un domaine particulier d'actions liées à de grandes questions environnementales contemporaines, éventuellement associé à une région particulière du monde, *Arctic studies : environment, development and culture* (ARCTS), *Adaptation aux changements climatiques : développement soutenable et environnement* (ACC:ED), *Développement agricole durable : la sécurité alimentaire pour le développement* (DAD), *Gouvernance de projets de développement durable au Sud* (GPDS), *Sciences de la santé, de l'environnement et des territoires soutenables* (SSENTS), et *Sciences technologies et sociétés* (STS), principalement tourné vers la formation à la recherche et la poursuite en doctorat. La formation est dispensée sur trois sites, Guyancourt, Orsay et Sceaux, dans le cadre de la School *Sciences sociales*. Une partie des enseignements du parcours ACC:ED et la totalité de ceux du parcours ARCTS sont en anglais. Le M2 SSENTS et le M2 ACC:ED peuvent être suivis en formation ouverte et à distance (FOAD).

ANALYSE

Finalité

Le cadrage général des connaissances attendues en termes de champs thématiques reliés à l'environnement ainsi que les principales voies d'insertion professionnelle propres à chaque parcours de M2 font l'objet d'une présentation claire et détaillée qui souligne la cohérence des parcours. L'intitulé le plus souvent indiqué en anglais d'un des parcours du M1 (*Transition to sustainability*) mériterait toutefois d'être justifié en l'absence d'enseignements dans cette langue, indépendamment d'un cours d'anglais obligatoire. On apprécie le parti-pris interdisciplinaire et empirique qui gaine chaque maquette et valorise la singularité de l'approche de la soutenabilité au prisme de la diversité des sciences sociales. On regrette en revanche que les compétences, les métiers visés et les employeurs potentiels ne soient pas précisés de manière plus systématique dans le dossier, d'autant qu'aucune fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) n'est fournie, ni aucun supplément au diplôme.

Positionnement dans l'environnement

La formation justifie parfaitement l'originalité de son offre en situant son positionnement tant au niveau de l'établissement qu'à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale, sur la base d'une recherche et d'une analyse fine des masters dont elle se rapproche. La formation est originale par ses thématiques et spécialités et ne souffre d'aucune concurrence locale, régionale ou nationale.

La mention profite d'un environnement recherche prolifique animé notamment par une équipe d'accueil et une des composantes d'un observatoire des sciences de l'univers (OSU) ainsi que par un ensemble d'entités de recherche réunies en fédération. L'implication concrète des étudiants dans la recherche, au-delà du cadre des enseignements, semble toutefois très variable en fonction des parcours de M2 et de leur adossement respectif à des unités de recherche.

On regrette la description très brève des relations avec les mondes professionnels, associatifs ou encore institutionnels ainsi que l'absence d'accords de partenariat au regard de la dimension professionnelle clairement affichée de la mention. Les liens de la formation avec son environnement socio-économique sont à renforcer.

Aucun partenariat n'est établi avec des établissements académiques en France ou à l'étranger, mais il est rassurant de constater qu'une réflexion est menée pour formaliser des partenariats avec des établissements aux États-Unis, en Afrique, au Vietnam et en Russie. Cette formalisation de plusieurs collaborations, ainsi que le dispositif de bourses à destination d'étudiants primo-arrivants de la ComUE Université Paris-Saclay assure un jeu potentiel de mobilités entrantes et sortantes. L'ensemble des enseignements du M2 ARCTS et une partie de ceux du M2 ACC:ED sont en anglais, ce qui confère à ces deux parcours une ouverture internationale majeure. Les données sur les mobilités entrantes et sortantes gagneraient à être davantage valorisées, tel le fait que le M2 ARCTS est l'un des deux parcours qui accueillent le plus de boursiers primo-migrants comme le souligne le dossier champ.

Organisation pédagogique

La structure pédagogique du master est clairement décrite. On apprécie notamment la spécialisation progressive, qui s'amorce dès le second semestre du M1, par un jeu d'options, d'unités d'enseignement d'ouverture disciplinaire, ainsi que par deux parcours bordant le tronc commun, et se consolide à travers le choix d'un des six parcours en M2. Les formes d'articulation possibles entre les deux voies d'entrée dans le master, M1 *Développement durable* et M1 *Transition vers la soutenabilité*, et les différents parcours de M2 pourraient être davantage précisées. Le schéma, présenté dans l'annexe 8, est à actualiser aussi dans ce sens en faisant, entre autres, plus nettement apparaître les deux parcours de M1 et en clarifiant le nombre de parcours de M2.

Le volume horaire des enseignements varie considérablement d'un parcours de M2 à l'autre (de 158h pour le M2 *Sciences, technologies et sociétés*, ce qui est contraire à l'arrêté de 2017 sur les stages et les périodes de formation en milieu professionnel, à 400h pour le M2 *Développement agricole durable : la sécurité alimentaire pour le développement*), ce qui mériterait d'être justifié. Il serait également important d'éclairer la différence entre le total indiqué du volume horaire du M1 *Développement durable* (357h) qui ne correspond pas à l'addition du nombre d'heures d'enseignement mentionnées (405h) dans le tableau en annexe. Les modalités d'enseignement prennent des formes variées et parfois innovantes, ce qui s'illustre par la place accordée à l'anglais (ARCTS, ACC:ED), le regroupement de cours afin d'encourager la reprise d'études de professionnels (ACC:ED), la formation ouverte à distance (FOAD) pour les parcours SSENTS et ACC:ED, ou encore le dispositif de cours inversé pour l'ensemble des enseignements du parcours ACC:ED. Le master accueille les étudiants en formation initiale (FI) ou continue (FC) ou encore dans le cadre d'une VAPP (validation des acquis personnels et professionnels) dont les modalités ne sont pas développées dans le dossier. Le dispositif d'entrée dans le master par VAE (validation des acquis et de l'expérience) est en train de se mettre en place.

L'engagement étudiant ainsi que l'interculturalité sont encouragés et présentés comme intrinsèque à l'esprit de la mention, mais peu formalisés à l'exception du M2 GPDS dont les étudiants préparent un festival annuel d'une journée. La gestion des contraintes particulières des étudiants dépend de la politique de site. La logique de professionnalisation est tout à fait significative à travers notamment la politique de stages dès le M1 (minimum de huit semaines). L'option « mémoire ou stage » indiquée dans la maquette du M1 en annexe mériterait toutefois d'être clarifiée par rapport au bilan qui indique la réalisation d'un stage et d'un mémoire. Chaque parcours de M2, à l'exception du parcours STS orienté recherche, prévoit un stage, dont la durée (595h, sauf dans le cadre du M2 ARCTS où sa durée est de six semaines), le suivi et l'évaluation (à l'écrit ou à l'oral) sont bien précisés. Il serait toutefois appréciable d'argumenter sur les nettes différences de volume horaire et de crédits

ECTS accordées au stage en fonction des parcours de M2. On regrette la très faible participation de professionnels aux enseignements, voire leur absence dans les équipes pédagogiques de trois parcours de M2, pourtant à dominante professionnelle (ARCTS ; ACC:DE ; SSENTS). L'absence de fiche RNCP au dossier peut se justifier d'une part, par l'attente de la part de l'État d'une fiche revue au format des mentions, d'autre part, par la transformation des classifications professionnelles dans le domaine environnemental à laquelle contribue directement la mention. Il paraît cependant nécessaire qu'une fiche RNCP soit disponible pour les étudiants.

La dimension recherche apparaît peu développée dans l'ensemble, ce qui cadre avec la prééminence de la finalité professionnelle de la formation, mais dont on aimerait pouvoir mieux appréhender les ressorts, tels que les stages en laboratoire, la place des enquêtes de terrains, l'apprentissage des méthodes et la réalisation d'un mémoire, qui semblent essentiellement concerner deux parcours (GPDS, STS). L'usage du numérique sert, de manière classique, la diffusion des ressources pédagogiques en ligne. L'aide à la réussite repose sur des ateliers de soutien à la rédaction de CV, de lettres de motivation ainsi que sur des enseignements de mise à niveau dans certains parcours de M2 (ACC:ED, DAD, GPDS). Le master est engagé de manière très active dans plusieurs logiques d'internationalisation de la formation qui peuvent toutefois considérablement varier d'un parcours à l'autre. L'usage de l'anglais pour tout ou partie des enseignements (ARCTS, ACC:DE), l'approche par aires culturelles qui marque le cadrage thématique de certains parcours (ARCTS, GPDS) et se prolongent par des mobilités entrantes et sortantes, soulignent, entre autres, la part très conséquente de la dimension internationale dans le master. On apprécie la prise en compte des enjeux liés à l'éthique et à l'intégrité scientifique qui sont intégrés à plusieurs unités d'enseignement en M1 (une obligatoire et une optionnelle) et dans la plupart des parcours de M2, ce qui pourrait éventuellement donner lieu à une logique de mutualisation afin de lui donner un caractère systématique.

Pilotage

La gouvernance de la mention s'opère à différentes échelles. Chaque parcours est dirigé de manière autonome et souple par un responsable, autour duquel se réunit au moins deux fois par an une commission pédagogique, composée d'enseignants et du secrétaire pédagogique. Un comité de mention fonctionne sur le même principe, à l'échelle de la mention cette fois, et rassemble les responsables de parcours, les secrétaires pédagogiques, les étudiants délégués et l'ingénieure pédagogique de la formation. Un conseil de perfectionnement dont la constitution est arrêtée, ne s'est pas encore réuni. Il est donc difficile d'apprécier positivement une démarche d'amélioration continue de la formation. On regrette que les fonctions des membres de ce conseil ne soient pas précisées afin d'en apprécier la composition.

À cela s'ajoutent, à l'échelle la plus haute, les conseils de composantes et de la *School Sciences sociales* qui se réunissent régulièrement (au moins trois fois par an). Le fonctionnement de ces instances offre plusieurs espaces de coordination et de concertation qui répondent à la complexité relative de l'architecture de la formation. La mutualisation des moyens administratifs de l'université de tutelle semble toutefois faire peser des aléas sur l'utilisation des ressources qu'il serait important de peut-être éclairer davantage. Les équipes pédagogiques des parcours reflètent bien le cadre pluridisciplinaire de la mention. On s'étonne en revanche du nombre très réduit de professionnels sur l'ensemble de la formation (seulement huit dont la plupart sont regroupés sur deux parcours de M2), ainsi que de la répartition du nombre d'heures présentes du M2 SSENTS, au sein duquel le responsable du parcours en assure plus de la moitié à lui tout seul.

Les modalités de contrôle des connaissances et les règles qui président au fonctionnement des jurys de recrutement et de diplomation sont bien décrites et présentées aux étudiants. Chaque unité d'enseignement (UE) du M1 est associée, dans la maquette, à un ensemble de compétences, mais une approche plus générale par les compétences reste pour l'instant à l'état de chantier au niveau de l'établissement. L'évaluation de la formation par les étudiants repose à la fois sur des échanges informels et sur un questionnaire d'évaluation en ligne facultatif pour chaque UE dont le circuit d'analyse est bien précisé, mais dont on ignore les usages ainsi que les pistes de réflexion qui en découlent. Il faudrait rendre obligatoire et systématique l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Résultats constatés

Le nombre de candidats, qui a triplé en trois ans, témoigne de la grande attractivité, en particulier internationale (68 % des candidats et 75 % des admis sont étrangers la dernière année), du master mais interroge également quant au potentiel qu'elle constitue, lorsqu'on constate que les effectifs d'inscrits dans la mention progressent très faiblement (de 181 à 195 étudiants) tout en restant bien au-dessus de la moyenne des mentions de la *School Sciences sociales* (de 100 à 140). Les deux parcours de M1 ainsi que la plupart des parcours de M2 enregistrent une augmentation sensible du nombre d'étudiants inscrits, à l'exception du M2 STS dont les effectifs

restent très bas et du M2 SSENTS qui a pâti d'une baisse conséquente du nombre d'inscrits tout en enregistrant une baisse conséquente de son taux d'abandon, ce qui tend à stabiliser relativement ses effectifs sur la dernière année. Les taux de réussite (sur la base du nombre d'étudiants ayant totalement validé leur année) sont en hausse (passant de 54 % à 72 %), mais restent relativement faibles dans l'ensemble. Le taux d'abandon très élevé (38 %) la première année de la période d'évaluation, semble désormais maîtrisé au regard de celui de la dernière année (4 %). Comme le souligne à juste titre le dossier, il est important de prendre en compte, dans la lecture de ces chiffres, les effets de la situation de transition dans laquelle se trouve la mention. On regrette tout de même que les données sur le devenir des diplômés ne soient pas exploitables, d'autant plus dans le contexte de la transformation des classifications professionnelles dans le domaine environnemental, auquel souhaite répondre la mention. On regrette également de ne pouvoir apprécier le nombre de poursuites en doctorat. Le projet de création d'un réseau d'alumni, mentionné dans le dossier, pourrait faciliter le suivi des évolutions de l'insertion professionnelle des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Positionnement original de la formation au niveau national, voire international.
- Bonne ouverture internationale.
- Ouverture de la formation à des publics variés.
- Attractivité de la formation.

Principaux points faibles :

- Absence de réunion du conseil de perfectionnement.
- Trop faible nombre de professionnels dans les équipes pédagogiques.
- Trop faible adossement aux milieux professionnels, associatifs et institutionnels.
- Manque de lisibilité des débouchés professionnels.
- Grande hétérogénéité des maquettes des différents parcours de M2.
- Manque de visibilité du devenir des diplômés.
- Absence de fiche RNCP.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences sociales* de la ComUE Université Paris-Saclay est une formation originale et innovante dont le déploiement sur les trois dernières années apparaît prometteur. La dimension professionnelle affichée par la mention nécessite cependant de s'ancrer davantage dans les mondes professionnels, associatifs et institutionnels et de se déployer au sein des enseignements par la participation d'intervenants issus de ces différents milieux. Une clarification concernant l'articulation entre les deux M1 et les six parcours de M2, incluant la localisation des sites d'enseignement (en attendant le regroupement sur le site de Saclay) apparaît indispensable afin de mieux saisir les jeux de spécialisation couvrant les deux années et de visualiser les parcours dans lesquels peuvent s'engager les étudiants. La grande hétérogénéité des maquettes de M2, en particulier du point de vue de l'organisation des volumes horaires, appelle une réflexion afin de renforcer la cohérence globale de la mention. Il apparaît par ailleurs urgent de remédier au manque de visibilité concernant le devenir des diplômés qui pèse lourdement sur la capacité à affiner les perspectives pour le futur. La constitution d'un réseau d'alumni et le déploiement d'enquêtes au niveau de la mention permettant de prendre en compte les trajectoires individuelles pourraient être des démarches décisives dans ce sens.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations pour le champ de formations Climat, environnement, espace et société suite au Rapport d'Evaluation du HCERES

L'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines souhaite remercier l'ensemble des experts du HCERES pour l'expertise des dossiers et la qualité de l'analyse réalisée. L'université souhaite toutefois porter à la connaissance des experts et des lecteurs certaines observations générales sur la politique de formation et d'autres, plus spécifiques, par champ de formations. Les observations concernant les formations pour lesquelles la COMUE est accréditée seront transmises par celle-ci.

Sur le déploiement de l'approche par compétences, l'université est pleinement consciente de l'enjeu et de l'apport de cette dernière pour la réussite des étudiants. Aussi, le travail a été engagé au début de l'année 2017 avec la création du *Pôle Numérique et transformation pédagogique* et la nomination d'une vice-présidence dédiée. L'inscription de l'approche par compétence dans le cadre national des formations en 2018 a confirmé le bien-fondé de la démarche entreprise par l'université un an plus tôt. Toutefois, il s'agit d'un processus de transformation profonde qui nécessite un temps d'appropriation par les équipes pédagogiques et un nécessaire accompagnement par les services de l'établissement. Ce dernier est en cours et bénéficie d'un soutien politique fort. Le développement de kits d'accompagnements et la constitution d'une équipe d'ingénieurs de formation et pédagogique dédiés illustrent l'engagement de l'université dans le déploiement de l'approche par compétences dans l'ensemble des formations de l'établissement.

Par ailleurs, les experts soulignent le relatif déficit de **transformation pédagogique et numérique** au sein de l'établissement. La fermeture du Service des Usages du Numérique (ex CIP, Centre d'Innovation Pédagogique) en septembre 2014 a été un frein aux initiatives pédagogiques portées par les enseignants et les équipes pédagogiques. Il est vrai que durant près de 3 ans, aucune politique n'a pu être menée pour accompagner les équipes pédagogiques dans la transformation de leurs pratiques pédagogiques et de les conseiller dans des projets au regard du manque de moyens humains et financiers dédiés. En janvier 2017, une chargée de mission en charge de la transformation pédagogique et du numérique a été nommée par le président de l'université. Sa mission était de créer un schéma directeur de développement des pédagogies innovantes. Le schéma directeur « Transformations pédagogiques » a été rédigé (présenté et voté en novembre 2017 par le Conseil Académique et en mars 2018 par le Conseil d'administration) est de structurer la mise en œuvre de la stratégie de l'UVSQ en terme de développement des pédagogies innovantes. Ce schéma décrit les différentes actions et orientations pour les trois prochaines années. Il s'articule autour de 5 thèmes pour un ensemble de 15 actions. En février 2018, une vice-présidente déléguée au numérique et à la transformation pédagogique a été élue sur proposition du président par le Conseil d'administration.

Quelques mois plus tard un chargé de mission étudiant a été nommé par le président. Il a pour mission notamment de travailler en appui avec le vice-président étudiant sur les questions autour de la transformation pédagogique. Une dynamique est aujourd'hui à l'œuvre. Elle devrait porter ses fruits sur le contrat quinquennal 2020-2024.

Les rapports des experts formulent également un point d'attention sur le **Supplément au diplôme (SAD)**. Celui-ci n'est pas délivré automatiquement mais de nombreuses réunions ont déjà été organisées afin de former et accompagner les scolarités des composantes au paramétrage de

l'annexe descriptive au diplôme afin d'automatiser l'édition du SAD. Un travail est également en cours au niveau Paris Saclay pour harmoniser les processus et les informations devant figurer sur le SAD.

Concernant les **Conseils de perfectionnement**, l'université est consciente de l'existence d'une marge de progrès notamment dans le suivi des recommandations. Les constitutions des Conseils de perfectionnement ont été votées pour toutes les formations en CFVU en 2016. Le processus prévoyait un dépôt systématique des compte-rendu 2 fois par an sur la plateforme de Gestion électronique des documents de l'université ainsi que l'actualisation des compositions à la suite du renouvellement des membres étudiants. A ce jour, peu de compte-rendu ont été déposés. L'université s'engage donc à renforcer le processus et à assurer un suivi systématique au niveau du service du pilotage de la formation. Par ailleurs, ce suivi sera enrichi des résultats de l'évaluation des enseignements (au grain UE) actuellement en cours de déploiement.

Le **dispositif d'évaluation des enseignements** est issu des réflexions du groupe de travail mixte, enseignant et étudiant, constitué en juillet 2016 au sein de la CFVU afin d'établir deux questionnaires permettant d'évaluer à l'échelle de l'UE l'ensemble des formations. Ces questionnaires ont été mis en place sous format papier à la rentrée universitaire 2017-2018. Ils comportent 32 questions réparties en 6 grandes parties (A. Questions générales sur l'UE, B. Cours magistraux, C. Travaux dirigés, D. Travaux pratiques, E. Appréciation générale sur l'UE, F. Commentaires libres). En septembre 2018, un groupe de travail est à nouveau constitué avec le cahier des charges suivant : numérisation du questionnaire, renseignement du formulaire en ligne sur différents supports (téléphone, tablettes, ordinateurs) après identification, application du Règlement Général sur les Données Personnelles (RGPD), stockage des réponses, analyses statistiques des données, droits de lecture aux responsables de la formation. Le logiciel libre Limesurvey a été sélectionné comme outil pour numériser le questionnaire et réaliser ces enquêtes statistiques. Le déploiement est en cours et les résultats seront disponibles à partir du 29 juin 2019.

Aux côtés du dispositif d'évaluation des enseignements, le **Bureau Enquêtes et Analyse (BEA) effectue chaque année les enquêtes d'insertion et d'évaluation des conditions d'étude** permettant à l'université de renforcer la démarche qualité engagée au niveau des formations. Les experts ont souligné parfois des taux de réponse faibles ou l'insuffisance relative d'analyse des résultats par les équipes pédagogiques. Il est vrai que cela constitue un axe d'amélioration. Les résultats des enquêtes, lorsqu'ils sont significatifs, devront être analysés par les Conseils de perfectionnement. Depuis 2009, le BEA interroge chaque année (par mail et téléphone, pendant 5 mois), les diplômés de DUT, de Licence professionnelle et de Master. Réalisées sous l'égide du MESRI, 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme, ces enquêtes rendent compte de l'insertion professionnelle et/ou de la poursuite d'études de chaque promotion. Elles permettent de répondre à la mission d'information sur l'orientation et l'insertion professionnelle confiée aux universités.

Les résultats du devenir des diplômés sont traités sous la forme de fiches synthétiques, pour chaque formation enquêtée. Ces descriptifs détaillent plus particulièrement les emplois occupés 30 mois après le diplôme (intitulé et missions, type de contrat, statut, salaire, secteur d'activité, modes d'obtention), rendant compte du lien formation - emploi (satisfaction, adéquation formation-emploi-salaire, recherche d'un autre emploi). Les poursuites d'études sont également analysées en particulier en DUT, où elles sont majoritaires. Ces fiches sont téléchargeables sur le site du BEA (www.uvsq.fr/enquetes) et sur chaque page de formation. Elles sont envoyées à chaque responsable de formation et de composante pour analyse. Ces données annuelles sont complétées par le devenir



comparé des différentes promotions de diplômés (comparaison des deux dernières promotions enquêtées, évolution du devenir des promotions diplômées depuis 2007).

Le taux de réponse est directement lié à la qualité et à la quantité des coordonnées mises à la disposition du BEA 30 mois après le diplôme (par le système d'information APOGEE lors de leur inscription, et mises à jour, selon les cas, par les formations). Certains diplômés demeurent injoignables (téléphone et mail inexistant et/ou plus attribués). La multiplicité des enquêtes (COMUE, CFA, certaines équipes pédagogiques à 6 et 12 mois, BEA) participe également à la baisse du taux de réponse depuis une dizaine d'années.

Les données transmises par le BEA concernent les diplômés 2012-13, 2013-14 et 2014-15 (les promotions 2015-16 et 2016-17 n'ayant pas encore été enquêtées du fait de la nécessité d'obtenir des réponses à 30 mois après l'obtention du diplôme) pour les mentions 100% UVSQ. Les mentions accréditées par la COMUE Paris Saclay sont enquêtées par un dispositif différent et piloté par la COMUE.

Concernant la rédaction des fiches RNCP, celles-ci ont été rédigées et déposées de façon systématique pour les diplômes de licences et de licences professionnelles entre 2015 et 2016. Pour les mentions de master, le travail a débuté puis a été stoppé en 2016 suite aux recommandations du Ministère qui s'est engagé dans l'uniformisation des fiches RNCP Masters. Aussi, il a été décidé que les établissements de la vague E devraient prendre les fiches RNCP rédigées et validées par la *Master chain* mise en place par la vague précédente. Ce processus d'élaboration et relecture de fiches RNCP des masters de la nomenclature nationale prévoyait de mettre à contribution un réseau d'établissements ESR français. Toutefois, le processus a enregistré un retard qui explique aujourd'hui l'absence de fiches pour certaines mentions. Le travail de la *master chain* se poursuit et la COMUE Paris Saclay a rejoint la chaîne en 2019. L'ensemble des fiches RNCP de toutes les mentions de master de France devrait donc être disponible très prochainement. Il est impératif de combler au plus vite ce manque au regard des évolutions réglementaires majeures en cours au niveau de la Formation professionnelle.

Concernant l'**internationalisation de formations**, il est vrai que l'UVSQ doit être en mesure de faire progresser encore la mobilité étudiante entrante et sortante mais également la mobilité de ses personnels. Ceci s'inscrit dans la feuille de route de l'établissement mais constitue également un axe prioritaire pour l'Université Paris Saclay. Pour ce faire, l'UVSQ a mis en œuvre ces dernières années une communication renforcée autour des possibilités de mobilité et de financement. Le budget Erasmus a augmenté en ce sens de 60% entre 2016 et 2019. Par ailleurs, les partenariats ont été renforcés et de nouveaux ont été noués (Université de Potsdam, Allemagne, Université d'Alcalá, Espagne, Université de Rovaniemi, Finlande), plusieurs projets européens Erasmus 'Partenariats stratégiques' pour l'innovation ont également été portés depuis 2016. Enfin, l'université s'est dotée d'un dispositif pour accompagner individuellement chaque responsable de formation à sa demande dans l'internationalisation de sa formation (montage de partenariats et doubles diplômes notamment). A ce jour, ce dispositif est insuffisamment exploité et une réflexion est en cours pour inciter plus fortement les équipes pédagogiques à proposer des cours en anglais mais également des cours de Français Langue Étrangère (FLE). Le Centre de Ressources en Langues de l'UVSQ est un soutien dans cette démarche mais l'université ne dispose pas de moyens humains suffisants pour développer plusieurs modules de FLE qui constituent pourtant un préalable indispensable à la mobilité entrante. La construction de l'Université Paris Saclay ouvre de nouvelles perspectives et les équipes des établissements travaillent ensemble à la conception d'une politique globale sur les langues et l'internationalisation des formations.

Pour conclure, il nous semble essentiel de **souligner l'important travail collectif des équipes pédagogiques des partenaires du projet Saclay ces 5 dernières années pour concevoir ensemble des formations, les opérer sur plusieurs sites, mutualiser les enseignements, harmoniser le déploiement d'outils de pilotage et de procédures et ainsi poser les premières pierres de l'offre de formation partagée portée par la COMUE Paris Saclay**. Les efforts ont été conséquents, les difficultés réelles mais l'implication des enseignants, enseignants-chercheurs et personnels BIATSS a été sans faille. Aujourd'hui, l'offre de formation est complexe et parfois encore insuffisamment lisible pour l'extérieur, l'intégration est progressive et hétérogène selon les secteurs disciplinaires mais l'ampleur du travail réalisé est remarquable. L'offre de formation est aujourd'hui structurée en Schools disciplinaires qui se confondent avec les champs de la COMUE car ces schools disposent de structures de pilotage et permettent la coordination des équipes pédagogiques sur un large périmètre. Demain, l'offre de formation sera structurée en une quinzaine de Graduates Schools associées à une Ecole Universitaire de premier cycle. Ces évolutions permettront d'accroître la visibilité mais demanderont, là encore, des efforts et adaptations aux équipes pédagogiques. Aussi, nous tenons à valoriser l'engagement et le travail des équipes pédagogiques ces dernières années et saluer l'effort continu qu'il conviendra de poursuivre tout au long du prochain contrat qui verra, à son terme en 2024, la fusion de l'UVSQ dans l'établissement expérimental Université Paris Saclay.

Observations de l'Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (OVSQ)

L'OVSQ est référente pour certains parcours au sein des mentions, mais pas pour l'ensemble des mentions. L'OVSQ est devenue référente des formations portées par des EC de l'OVSQ.

L'OVSQ est un OSU qui a 3 missions formation, recherche et observation. A ce titre, elle a valeur de composante.

Le nom de la mention Sciences Sociales (contrainte de la nomenclature nationale) reflète peu la thématique environnement, majeure du champ. Ce nom est complété par un sous-titre "Appliquées aux domaines du Développement et de l'Environnement". Un nouveau nom de mention plus cohérent, hors nomenclature, est demandé "Etudes développement et environnement" pour l'accréditation 2020-2024.

La licence professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement sera dorénavant rattachée au champ CEES.

Les laboratoires accueillent de nombreux travaux pratiques, stagiaires et doctorant-es, contribuant ainsi de manière forte à une formation par la recherche au meilleur niveau international. Les bourses de master sont généralement financées sur projet de recherche.

Les étudiant-es poursuivent en thèse (promotion 2016-2017: 10% de poursuite en thèse pour la mention Sciences sociales et 20% en STePE). Les laboratoires ont accès à des financements de thèse via l'EUR IPSL, le CEA, le CNES, sur projet de recherche, en plus des contrats doctoraux de l'université (ED 127, 129 et 578).

Les 2 parcours ouverts qui composent le master Gestion de l'environnement existent depuis plus de 10 ans, disposent d'un fort ancrage territorial. Ils sont extrêmement visibles et attractifs (eg. 138 étudiant-es en 2017/2018) notamment grâce à l'alternance.

Le devenir des étudiants est suivi par mention et par parcours. Les informations sont disponibles sur les sites internet de Paris Saclay et de l'UVSQ. Nous n'avons pas formalisé l'analyse de ces chiffres,

mais une réflexion par parcours sur l'insertion professionnelle a permis d'enrichir le projet d'accréditation 2020-2024.

L'OVSQ entretient des relations avec le monde socio-économique à travers ses activités de recherche et les coopérations industrielles, le fonctionnement de la PIT (Plateforme d'Intégration et de Tests), mais aussi grâce aux formations (placements en stage, contrats d'apprentissage et de professionnalisation, bourses CIFRE). Nous développons ainsi des relations avec des grands groupes (Renault, Carrefour, Suez, Total, La poste, Orange, Airbus, Thalès, EADS, ASSYSTEM France, etc), des agences spatiales (CNES, ESA), et des PME.

Concernant l'internationalisation, des partenariats existent, mais ils ne sont pas applicables à la mention GE, l'alternance ne permettant pas d'échanges étudiants.

Par contre, la mention GE offre un parcours en délocalisation à Tanger. La politique de délocalisation à Tanger résulte d'une opportunité de collaboration avec un établissement étranger offrant des cursus thématiques proches jusqu'au niveau licence.

Analyse détaillée

Le devenir des étudiants est suivi par mention et par parcours. Les informations sont disponibles sur les sites Paris Saclay et UVSQ.

Les fiches RNCP pour les mentions GE, GTDL et STePE ont été réalisées. Nous sommes en attente de la part de l'état d'une fiche revue au format des mentions et de la transformation des classifications professionnelles dans le domaine environnemental à laquelle contribue directement la mention.

L'augmentation de l'ancrage professionnel de la mention SS sera poursuivie lors de la redéfinition des maquettes, en mettant en œuvre l'approche par compétences.

Dans un souci de visibilité et d'uniformisation, l'UVSQ a souhaité centraliser les réseaux des anciens en mettant en place le « cluster vert et bleu » permettant de mettre en relation les alumni, les étudiants, les enseignants-chercheurs et le monde professionnel.

Chaque mention s'est dotée d'un conseil de perfectionnement. Nous n'avons pas de suivi effectif au niveau du champ de la tenue de ces conseils. Nous mettrons en place de suivi pour le prochain quinquennal.

Nous avons commencé à déployer l'approche par compétences, sous l'impulsion des instances. L'ingénierie pédagogique se forme à cette approche.

Points d'attention

Nous pouvons rédiger la phrase suivante : Le Master IES qui constitue le point d'attention du rapport est un Master Saclay dont l'ensemble des retours d'erreurs factuelles et d'observations sera transmis par la Comue Paris Saclay dans le rapport du champ Saclay – school Sciences Sociales.

- ***Master Gestion de l'Environnement***

Finalité de la mention Gestion de l'Environnement

L'enquête menée par le bureau des enquêtes et analyses (BEA) de l'UVSQ et nos enquêtes OVSQ nous permettent d'affirmer que les emplois occupés par les étudiant-es diplômé-es du master GE correspondent à ceux auxquels les étudiant-es du master GE sont formé-es. Les secteurs et entreprises sont variés.

Pour E-Logistique et Supply Chain durable, les étudiant-es deviennent cadre transport/logistique, , chargé-e de performance supply chain, consultant-e SAP, ingénieur-e qualité Système, pilote amélioration continue, responsable de projet/ordonnancement, chef-fe de projet prototype, transport specialist, coordinateur-trice Supply Chain, pilote AMOA transports, consultant-e supply chain, prévisionniste ou encore cadre opérationnel-e supervision technique de flotte, dans des entreprises aussi variées que Renault, Safran, PSA, Thales, Airbus, Alcatel, Altran, Alten, Assystem, Lafarge, Dassault, Air France, Placoplatre, Kuehne-Nagel, SNCF, Sanofi, SFR, UGAP, Zodiac Aerospace, General Electric.

Pour RSEE, les étudiant-es deviennent chargé-e de mission et auditeur-trice RSE, chargé-e d'étude RSE, assistante de responsable RSE, chef-fe de projet en économie circulaire, chargé-e de mission et auditeur-trice QSE, consultante en mobilité internationale, consultant-e en achat responsable, corporate Social Responsibility Officer, animateur-trice qualité et environnement, doctorant-e. Les entreprises qui embauchent nos alumni sont Airbus, France Active, Bouygues, Thales communication, AFPA, UGAP, Actinium, Idenergie, LIMPID RH, La poste, SNCF, Suez, Renault, Air France, Ariane Group, GRDF, BNP PARIBAS, RTE, Fondation Apprentis d'Auteuil, Ministère de la transition écologique et solidaire.

Positionnement dans l'environnement

Parmi les partenariats internationaux portés par l'OVSQ, Grand Valley State University (GVSU) et l'University of New Brunswick (UNB) sont ceux qui présentent les opportunités thématiques les plus intéressantes pour les masters de la mention Gestion de l'Environnement. Les échanges ne se concrétisent pas car les étudiant-es de l'UVSQ choisissent ces masters pour l'alternance et non pas pour l'internationalisation. Le niveau d'anglais d'une part et de français d'autre part est aussi un frein à l'échange. Ces partenariats permettent néanmoins des ouvertures pour les étudiant-es. Par exemple Elena Lioubitseva, professeur de géographie à GVSU et référente de l'accord cadre GVSU-UVSQ, est intervenu en M2 RSEE lors de sa venue comme professeure invitée au CEARC (sept-nov 2016).

La mention GE offre un parcours en délocalisation à Tanger. La politique de délocalisation à Tanger résulte d'une opportunité de collaboration avec Suptem, École Supérieure des Sciences Techniques et de Management (groupe BMHS), établissement marocain qui offrait des parcours connexes aux nôtres jusqu'au niveau licence (bac + 3 en Logistique). Il souhaitait compléter leur offre globale avec le Master 2 parcours e-Logistique & Supply chain durable car celui-ci constituait un attelage idéal à leur parcours M1 Management et commerce international et Master Génie Informatique, impliqué dans les problématiques liées au développement durable, également

Organisation pédagogique

Concernant le projet tutoré collectif
Chaque parcours de master inclut des projets tutorés, faisant l'objet d'UE spécifique de 6 ECTS. En M2 RSEE, les projets sont collectifs et se construisent au cours d'une UE de management de projet où

les étudiant-es réalisent une suite de livrables par équipe, suivant un scénario de création d'activité (entreprise ou association).

Concernant la validation des acquis

Pour la VAE, qui constitue un travail lourd pour les candidats, nous comptons moins de 5 dossiers par an pour l'ensemble des parcours de la Mention Gestion de l'environnement. Souvent, le niveau des candidatures est excellent, compte tenu de l'expérience réelle des candidats. Pour la VAPP, la fréquence de candidatures est plus importante mais l'aboutissement demeure inférieur à 5 candidatures. En définitive, toutes les candidatures n'aboutissent pas à la validation proprement dite, par défaut de pièces justificatives ou d'entretien non concluant. D'une manière générale, les demandes de Validation des Acquis sont plus fréquentes en Licence qu'en Master.

Concernant le TOEIC

Pour le parcours, RSEE, la formation finance 100% de l'examen du TOEIC pour tous les étudiant-es. Pour le parcours e-Logistique & Supply chain durable, deux formules sont mises en place : 1. financement à 100% de l'examen du TOEIC, par la formation, pour les 10 premiers de la promotion sur l'UE d'anglais ; 2. bénéfice, pour le reste de la promotion, des tarifs consentis à la formation par le CEREL pour la préparation au TOEIC

Pilotage

Nous avons commencé à déployer l'approche par compétences, sous l'impulsion des instances. L'ingénierie pédagogique se forme à cette approche. Elle s'appuie sur les définitions par bloc de compétences suggérées désormais par les fiches RNCP pour chacune des formations accréditées.

Résultats constatés

Concernant la diversité et la qualité des recrutements

Les recrutements sont assurés à travers un examen de dossier et un entretien systématique, assortis de test écrits pour vérifier les qualités rédactionnelles, à l'entrée en M1.

Les étudiant-es inscrits sur le parcours du e-Logistique et Supply chain durable ont des parcours liés à la logistique et sont répartis comme suit : 40% viennent des Yvelines, 45% de la région et France entière et 15% de l'étranger. 80% de l'effectif du M2 provient du M1 ; les 20% restants viennent de parcours logistique et QLIO (Qualité Logistique industrielle et Organisation).

Le parcours M2 RSEE recrute des étudiant-es d'origine disciplinaires variées (économie, commerce, droit, marketing, biologie, agronomie). En M2, la moitié de l'effectif vient du M1, les autres proviennent d'un autre M1 (réorientation) ou sortent d'un M2 (attirance pour l'alternance). En moyenne, nous accueillons 3 étudiant-es de FC.

Concernant les flux d'étudiant-es en baisse

Le flux d'effectifs pour le M2 e-Logistique et Supply chain durable est sensiblement plus faible en 2017-2018 suite à la décision d'interrompre l'offre de l'UVSQ sur la filière « Logistique » délocalisée en Guadeloupe. Ce flux est toutefois compensé par l'évolution des effectifs en M2 sur la formation délocalisée à Tanger Maroc (20 à 26 étudiant-es). Pour le reste, les effectifs sont en augmentation.

Pour le M2 RSEE, le nombre d'inscrits pédagogiques a très nettement baissé à la rentrée 2014 passant de 3 promotions d'étudiant-es à une seule (fermeture d'une formation délocalisée (International Terra Institut) et dissolution du M1 interdisciplinaire vers des mentions de l'Université

Paris-Saclay). Depuis 2017-2018, l'effort de communication permet de stabiliser le nombre d'étudiant-es par promotion.

Concernant le détail entre FI, FA et FC

Sur les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, nos étudiant-es se répartissent, en moyenne pour l'ensemble de la mention gestion de l'environnement, comme suit :

- ✓ 53 % des étudiant-es sont en FA (72% si l'on ne prend en compte que les M2)
- ✓ 38% en FI
- ✓ 9% en FC (reprise, d'études et contrats de professionnalisation compris et hors formations délocalisées pour lesquels le public est 100% en FC).

Concernant le taux d'insertion

Les CFA produisent des taux d'insertion à 7 mois. Pour la promotion 2017/2018, le M2 RSEE a un taux d'insertion fourni par le CFA ESSYM de 66,7 % ce qui est représentatif des années en notre possession depuis 2014. Pour le M2 E-Logistique, il est de 89% selon les données du CFA UNION dont 92% de cadres et un salaire brut mensuel moyen de 2252€ avec un maximum de 3003€.

Les derniers résultats du bureau des enquêtes et analyses (BEA) de l'UVSQ sont hors quinquennal et concernent les diplômés 2015 (promotion 2014-2015). Pour STRAT-RSE, le taux d'insertion est de 87% à 18 mois et de 74% à 30 mois. Le salaire médian est de 2 092 €, le plancher de 1 200 € et le plafond de 2 520 €. 80% sont cadres et professions intellectuelles supérieures avec des missions RSE dans des secteurs d'activités variés. En 2013-2014, le taux d'insertion à 18 mois était de 81% et de 100% à 30 mois. Pour le Master e-logistique et supply chain durable. Le taux d'insertion est de 80 % à 18 mois et de 90% à 30 mois. Le salaire médian est de 1950 €, le plancher de 1 420 € et le plafond de 2 600 €. 68% sont cadres et professions intellectuelles supérieures avec des missions de logistique et de supply chain dans des secteurs d'activités variés.

Pour le master e_Logistique délocalisé à Tanger, les apprenants sont tous en formation continue. Le taux d'insertion professionnel est de près de 90%.

Analyses des perspectives et recommandations

Concernant l'amélioration du suivi du devenir des étudiant-es

Au niveau de la mention GE, il est prévu de compléter les enquêtes du BEA et des CFA par des enquêtes à 12 mois effectuées par l'ingénieur pédagogique. Les résultats de ces enquêtes, incluant les métiers et entreprises, seront discutés en conseil de mention et de perfectionnement, tous les ans, et permettront de suivre de façon plus juste l'adéquation de notre offre de formation aux besoins du marché.

Analyse des délocalisations pour apprécier leur pertinence

Pour le Maroc, le groupe BMHS a complété son offre globale sur un territoire dédié fortement à la logistique de par l'existence d'un port ultra moderne (Hub maritime en Méditerranée) et de zones franches accueillant toutes sortes d'entreprises industrielles multinationales dont le marché est fortement concentré sur le territoire de Tanger-Tétouan. Pour la Guadeloupe, la délocalisation a permis de diplômer 500 étudiant-es de l'UVSQ, entre 2001 et 2017, répondant à un besoin de qualification en organisation des flux internationaux.

Concernant l'ouverture du Master Lean Six Sigma, Supply chain durable et environnement

Ce parcours répond à un besoin actuel des entreprises en terme d'économie des coûts et de suppression des gaspillages dilués dans les processus amont, internes et aval des systèmes de production, qu'ils soient industriels, commerciaux et, plus généralement, dans les services. Il s'agit

aussi d'intégrer dans un enseignement technique, technologique et professionnel de haut niveau les impacts de l'amélioration continue sur les systèmes et sur le nouveau modèle productif (nouvelles compétences, changements organisationnels et sociétaux) à travers de la méthode de management Lean Six Sigma.

Lors du quinquennal actuel, l'ouverture du Master Lean Six Sigma a été compromise par le retrait du partenaire KL Learning (Cabinet spécialisé dans la formation en Lean management). La décision de suspendre le démarrage du Master Lean Six Sigma a été déterminée par le manque d'enseignants, initialement intégrés dans l'équipe pédagogique de ce diplôme. Dans le cadre du plan 2020-2024, l'équipe pédagogique, dans le cadre du renouvellement des postes de PAST et enseignant contractuel, sera étoffée d'enseignants spécialisés et/ou déjà certifiés dans le domaine du Lean.

- ***Master Gestion des territoires et développement local***

L'ensemble des retours d'erreurs factuelles et d'observations concernant les masters pour lesquels la ComUE est accréditée sera transmis par celle-ci dans le rapport du champ Saclay – school Biodiversité, Agriculture et alimentation, société, environnement

- ***Master Innovation, entreprise et société***

L'ensemble des retours d'erreurs factuelles et d'observations concernant les masters pour lesquels la ComUE est accréditée sera transmis par celle-ci dans le rapport du champ Saclay – school Sciences Sociales

- ***Master Sciences de la Terre et des planètes, environnement***

L'ensemble des retours d'erreurs factuelles et d'observations concernant les masters pour lesquels la ComUE est accréditée sera transmis par celle-ci dans le rapport du champ Saclay – school Sciences Fondamentales

- ***Master Sciences Sociales***

L'ensemble des retours d'erreurs factuelles et d'observations concernant les masters pour lesquels la ComUE est accréditée sera transmis par celle-ci dans le rapport du champ Saclay – school Sciences Sociales

Fait à Versailles, le 29 mai 2019

Le Président de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Alain Bui



ALAIN BUI
PRÉSIDENT

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)